



CONCOURS NATIONAL 2017-2018

## DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES MEMBRES  
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

Classes des lycées, classes préparatoires et BTS

### ■ PRIX d'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les travaux devront être réalisés en classe

Sujet proposé :

*Vous avez été témoin d'une scène d'injustice. Qu'avez-vous ressenti ?  
Comment avez-vous réagi ?*

### ■ PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les formes fixes ou libres seront acceptées. Ecrire un poème ne dépassant pas une page.

### ■ PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

Ecrire une nouvelle de 6 pages au maximum. La présentation « traitement de texte » est demandée.  
La définition de ce genre est celle que l'on peut trouver dans les programmes officiels.

#### IMPORTANT – INFORMATIONS PRATIQUES

- 1°/ Les travaux devront être strictement **personnels, individuels et authentiques**.
- 2°/ Chaque copie devra porter, de façon lisible : nom, prénom, classe de l'élève, nom et coordonnées de l'établissement.  
La signature du professeur est obligatoire.
- 3°/ Les cinq meilleures copies par classe et par niveau devront être adressées **exclusivement à la section départementale de l'AMOPA à la date et à l'adresse indiquées ci-dessous** pour faire l'objet d'une première sélection par les **jurys départementaux**. Les copies sélectionnées seront transmises au jury national. Aucune copie adressée directement au secrétariat national de l'AMOPA ne sera prise en compte.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat national :

Tél : 01 45 54 50 82 - [amopa.courriel@orange.fr](mailto:amopa.courriel@orange.fr) - Site : [www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)

#### CADRES À COMPLÉTER PAR LA SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AMOPA

Date de retour des copies
---------------------------

Adresse de retour des copies
------------------------------

Prix nationaux : livres, voyages, séjours touristiques

Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles

Le palmarès national pourra être consulté sur le site internet de l'AMOPA début mai 2018